

voler dans l'abdomen. Il a été remonté avec de grandes difficultés.

L'état de Paul Renard est désespéré. Le malheureux a agi dans un accès de fièvre chaude, déterminé par l'alcoolisme.

Léon Brésil

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

LA PATENTE DES STAGIAIRES

La cour de Paris, sur les réquisitions du procureur général agissant au nom du conseil de l'ordre des avocats, vient de rendre un arrêt aux termes duquel il est décidé que les avocats stagiaires, jusqu'alors exempts de l'impôt de la patente, doivent être considérés comme « exerçant effectivement la profession d'avocat, assimilés aux avocats inscrits », et, dès lors, soumis à la patente.

On annonce déjà que la direction générale des finances, appliquant sans tarder cet arrêt, va faire porter sur les rôles des patentables tous les avocats stagiaires. Or, comme il y en a environ quatre mille en France et que la taxe de la patente peut être évaluée en moyenne à 150 francs pour chacun d'eux, c'est approximativement une recette globale de 600,000 francs que le Trésor va être appelé à percevoir.

Cette mesure, on le comprend, n'a pas été sans soulever les plus vives protestations des jeunes stagiaires, d'autant que le conseil de l'ordre de Paris, en proposant à la cour cette interprétation nouvelle de la loi de 1850 sur les patentes, s'est déjugé solennellement.

Le même conseil de l'ordre avait effectivement fait triompher jadis la thèse contraire devant la Chambre lors de la rédaction de la loi.

G. M.

EN PROVINCE

LES LIONS ET LE PERRUQUIER

TOULOUSE. — Une foule nombreuse avait envahi hier soir la ménagerie Laurent.

Un jeune coiffeur de la ville s'était engagé à raser le dompteur au milieu de ses pensionnaires. Il est, en effet, entré dans la cage et a tenu sa promesse. Les lions rugissaient bien un peu, mais cela ne l'empêchait pas d'effectuer l'opération.

Lorsqu'il eut terminé et que la barbe du dompteur fut irréprochable, le coiffeur se replia en bon ordre. Le public l'a vivement acclamé. On ne croit pas que l'exemple donné par ce « raseur » soit contagieux.

LE CRIME DE SAINT-MAURICE

LE HAVRE. — L'enquête sur la tentative d'assassinat du curé de Saint-Maurice d'Étiélan a amené l'arrestation de deux malfaiteurs dangereux, les frères Leprevost, de Triquerville. Ils ont été reconnus par plusieurs personnes qui les avaient vus rôder dans le bois Cantelou un peu avant le crime.

Après un interrogatoire sommaire, ils ont été confrontés avec l'abbé Deléau. Le parquet du Havre est venu à Saint-Maurice pour les interroger sur le lieu du crime.

Ils sont inculpés en outre d'un incendie récent à Triquerville et reconnu causé par la malveillance.

ARRESTATION D'UN GREFFIER

CHARTRES. — Un greffier près le tribunal civil de Chartres a été incarcéré à la maison d'arrêt.

Nommé curateur de diverses successions, il n'aurait pu rendre compte de son mandat en ce qui concerne deux successions.

Le déficit serait important.

LE SUICIDE D'UNE FOLLE

BÉZIERS. — Une femme R..., de nationalité espagnole, se croyant possédée du diable, a enduit ses vêtements de pétrole et y a mis le feu. Son mari, également atteint de folie, au lieu d'éteindre des flammes, voulut se brûler avec sa femme.

La femme R..., qui a de graves brûlures, a été transportée à l'hôpital. Elle est à toute extrémité.

Paul Bartel

La plus grande réputation : LIQUEUR
GRAND MARNIER TRIPLE ORANGE
FINE CHAMPAGNE

Le docteur Clèves consacre, aujourd'hui, à notre quatrième page, une intéressante causerie sur l'ouvrage du docteur G. de Ronval : *La médecine par les herbes, les plantes, les usanes, etc.*

Deux tableaux, estampés du dix-huitième siècle, tout encadrés (mesurant 0.62 X 0.48), sont offerts gratuitement à tout acheteur du Musée chez soi, splendide publication artistique accessible à tous par les conditions de paiement. Un des plus beaux cadeaux d'Étrennes à offrir ou à s'offrir sans sacrifices et sans grever son budget.

(Voir aux annonces.)

MUSIQUE

SECOND CONCERT DE L'OPÉRA

J'ai quelques réserves à faire sur le programme du second concert de l'Opéra. Les menus fragments y tenaient trop de place : air de *Fidelio*, chanté par Mlle Lafargue; airs de l'*Armide* de Lulli et de l'*Armide* de Gluck, chantés par M. Affre; petites danses anciennes ou du style ancien, tournant à l'amusement. Si l'on tient à donner à ces concerts une portée originale et utile, je crois qu'il convient de les composer avec plus de largeur. Au lieu d'offrir au public de courtes pages détachées, il serait bon de lui présenter des scènes caractéristiques, dégagant une impression d'ensemble.

Rien ne serait plus intéressant, par exemple, que l'audition parallèle d'un acte entier des *Armides* de Lulli et de Gluck. Pense-t-on que deux airs suffisent, quelle que soit leur beauté, à nous faire sentir la manière différente de deux maîtres dramaturges? Je ne suppose pas que MM. Bertrand et Gaillard n'aient pour toutes vues, en leur actuelle tentative, que de lutter contre les autres entreprises de concerts. La musique dramatique est le filon qu'ils doivent exploiter, dans la situation où ils se trouvent, et ils ne sauraient, de ce côté, rendre de sérieux services en s'en tenant à de si brefs extraits des partitions célèbres.

Ma seconde observation portera sur le choix de trois numéros de la *Muette de Portici* pour terminer la séance. La *Muette* est un ouvrage des plus connus et qui n'a point quitté le répertoire. Il y a sa place, d'ailleurs, à bon titre, car, historiquement, l'œuvre d'Auber, jouée en 1828, est le trait d'union entre l'ancien genre héroïque dont Spontini fut le dernier porte-drapeau et le nouveau genre pittoresque, qui allait prévaloir. On n'a pas de peine à reconnaître, à écouter *Guillaume Tell*, que la *Muette* a été pour quelque chose dans l'évolution inattendue du génie rossinien. Mais quelle bonneraison invitait à faire enten-

dre, ici, des parties de cet opéra populaire et musicalement très inégal, lorsqu'on avait à sa disposition tant de maîtresses partitions oubliées? Le *Dardanus* de Rameau ne renferme pas qu'un « passe-pied ». Le répertoire de Salieri, de Spontini, de Méhul, de Lesueur, de Grétry, de Berton lui-même, s'offre aux exhumations. Avec quelle joie on applaudirait, surtout, des scènes d'*Euryanthe*, cette chevaleresque évocation où s'émeut, dans la musique de Weber, comme un pressentiment de *Lohengrin*! Inutile, pour le moment, d'insister davantage.

Une dernière critique — celle-ci concernant l'exécution. La préparation de chaque séance doit être l'objet de soins extrêmes. Or, quoique bien conduit, l'orchestre, hier, n'a pas été sans défaillance. Les cors, en particulier, ont peu brillé. En outre, un des chanteurs, M. Affre, s'est montré d'une médiocrité déplorable. Je veux espérer que nous n'aurons plus à faire de pareilles constatations.

Maintenant, occupons-nous des deux nouveautés du concert : la *Symphonie* avec orgue de M. Ch. Widor et les scènes fantastiques du *Saint-Julien l'Hospitaller* de M. Camille Erlanger.

M. Widor est un musicien d'un très grand savoir et d'un très grand talent. Je ne saurais apprécier en détail le plan de sa *Symphonie*, sur une seule audition et sans une lecture attentive de la musique. L'œuvre est touffue; l'ordonnance s'en dérobe tout d'abord. Par contre, on est immédiatement frappé de la richesse technique et de la beauté véritable de certains développements. L'orgue y sonne, généralement, comme une voix souveraine s'imposant à l'orchestre et s'isolant de lui. C'est avec en luyaux que se formule le thème très noble qui éclate en choral d'orchestre à la péroraison. Comme toute, nous sommes dans une sphère d'art des plus élevées.

Avec M. Camille Erlanger, le pittoresque se donne carrière. Ce jeune musicien possède, à ce qu'il semble, l'imagination des couleurs plus que des formes mélodiques. C'est un berliozien qui a traversé le royaume de Wagner et qui en a rapporté de belles impressions. Mais il ne sacrifie point au pastiche. Son prélude m'a paru un peu trop incisé, comme s'il était conçu en musique de scène, pour souligner des évolutions de personnages. La fin de sa *Chasse fantastique* a grande vigueur et sauvage accent.

En la scène des remords, je voudrais des idées plus expansives. Les intentions, les finesses et les ingéniosités techniques sont loin de me laisser froid. M. Camille Erlanger a, manifestement, du goût et de la culture. Je lui désire, seulement, avec les qualités dont il dispose, de pouvoir s'abandonner à l'intimité d'un sujet par la pensée mélodique, comme il le fait par la couleur harmonique et sonore.

F...

P. S. — Le Conservatoire rouvrait, hier, ses portes et faisait entendre à ses abonnés la cantate de M. Saint-Saëns : *la Lyre et la Harpe*. Cette partition de musique pure abonde en pages d'une maîtrise achevée et d'un charme pénétrant. Chez M. Lamoureux, on applaudissait l'incomparable finale du *Crépuscule des dieux*, que la ferme et précise traduction de M. Alfred Ernst permet de ne plus travestir.

F...

Courrier des Spectacles

A l'Opéra, Mlle Louise Grandjean, récemment engagée, étudie le rôle d'Aïda, qu'elle chantera prochainement, pour son premier début, dans l'ouvrage de Verdi.

* *

Nous avons dit que la première représentation de *Frédégonde*, à l'Opéra, avait été fixée au lundi 16 décembre. Mais il se pourrait que cette solennité fût retardée par suite d'une indisposition de M. Alvarez, qui l'a empêché de prendre part à la dernière répétition de l'œuvre posthume d'Ernest Guiraud, terminée par M. Camille Saint-Saëns.

* *

Mlle Ganne étudie le rôle de Brunehilde dans la *Valhalla*, et nous aurons prochainement l'occasion d'applaudir la belle Sybil Sanderson dans le rôle de Gilda, de *Rigoletto*.

C'est dimanche prochain, en matinée, que la Comédie-Française reprendra le *Flibustier*, le beau drame, en vers, de M. Jean Richepin, avec M. Leloir, pour la première fois dans le rôle de Le Goël, créé par M. Got, et M. Leitner dans celui de Jacquemin, créé par M. Worms.

C'est le 17 de ce mois qu'aura lieu au théâtre du Gymnase la première représentation de *Marcelle*, la comédie nouvelle de M. Victorien Sardou, dont le rôle principal sera créé par Mme Jane Hading.

Le *Gaulois* a été le premier à annoncer — il y a déjà un an de cela — que M. Victorien Sardou destinait une pièce nouvelle à Mme Sarah Bernhardt, sous ce titre : *la Sorcière*.

Un de nos aimables confrères ayant raconté, hier, que cette pièce allait être jouée l'hiver prochain, nous avons voulu, avant de reproduire la nouvelle, en avoir la confirmation de l'auteur lui-même. Le fait est exact en partie.

M. Victorien Sardou destine toujours sa pièce, à Mme Sarah Bernhardt. Mais il semble prématuré de l'annoncer pour l'hiver prochain, l'auteur n'ayant encore pris aucune décision sur le théâtre, la date et la distribution.

Nous rappelons que le délai de préemption accordé aux abonnés de l'Opéra pour la représentation de gala expiré aujourd'hui à midi. A partir de cette heure, toutes les inscriptions seront reçues au bureau de location pour les premières loges et les fauteuils d'amphithéâtre, et les autres places seront délivrées.

Prix des places :

Fauteuils d'orchestre et d'amphithéâtre	50 fr.
Parterre	25
Avant-scènes et entre-colonnes, premières loges	600
Premières loges de face	400
— de côté	300
Baignoires (avant-scène)	400
Baignoires	200
Deuxièmes loges de face	200
— de côté	150
— entre-colonnes	400
— avant-scènes	200
Troisièmes loges de face (chaque place)	12
Troisièmes loges de côté (id.)	10
Quatrièmes loges (id.)	5
Quatrièmes loges de face (id.)	7
Fauteuils d'amphithéâtre de face	10
Stalles	5
Stalles de côté	3
Cinquièmes loges	4

Au théâtre des Variétés, le *Carnet du diable* a réalisé, dans les cinquante premières représentations, la

la force qui allait lui permettre les suprêmes tentatives contre Himmiers — pour Jacques !

Son absorption était si profonde qu'elle eut un

fixe de ses yeux, elle se retrouvait, en sa honte, en sa faiblesse, en sa vérité.

— Comme je suis heureuse de vous voir, dit-